|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | WYNSWEB Monsieur Pascal WynsChaussée d'Alsemberg 471 1180 Uccle |
|  |  | RECOMMANDE |
| N° dossier :Réf. Nova :Contact :annexe : | URB/2084514/PU/1909268Popovski Toni / S.F02/220.26.93tpopovski@sjtn.brussels1 avis |  |

Saint-Josse-ten-Noode, le

**Objet : Votre demande de permis d'urbanisme tendant à mettre en conformité la rehausse du mur mitoyen, l'imperméabilisation d’une partie du jardin et l'aménagement d'une terrasse à l'arrière, ainsi que la réalisation des travaux structurelles sise Rue Potagère 34**

Monsieur,

En vertu de l’article 191 du Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire (COBAT), nous vous invitons à modifier les plans (ainsi que l’annexe 1, le formulaire statistique et la proposition PEB, fiche SIAMU + fiche descriptive) et à les déposer le plus rapidement possible en **5 exemplaires** tenant compte des remarques et conditions suivantes:

-Retrouver des espaces de rangements privatifs en sous-sol et n’utiliser que la partie arrière du sousplex en espace privatif
-Aligner la terrasse au rez-de-chaussée au voisin le plus profond
-Déminéraliser la terrasse en fond de parcelle afin de la rendre perméable (en pleine terre, pavés drainants…) et enlever le chemin bétonné
-Entourer dans le document l’objet de la demande (sousplex)
-Décaper les éléments en pierre bleue en façade avant
-Replacer des châssis en bois mouluré respectant le cintrage et les divisions d’origine ;
-Replacer une porte en bois mouluré à l’ancienne dans le respect de la typologie de la façade avant ;
-Reproduire les bossages d’origine au rez-de-chaussée de la façade avant ;

Une copie de ce courrier est simultanément transmise à votre architecte Madame Surdiacourt Céline.

En l’absence de la demande modifiée dans les six mois à compter de l’envoi de l’invitation, l’autorité délivrante peut statuer sur la demande en l’état.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

|  |  |
| --- | --- |
| Par ordonnance :La Secrétaire communale,Marie-Rose Laevers | Le Collègedes Bourgmestre et Échevins,L’Echevine déléguée,Loubna Jabakh |

*Copie à l’architecte*  *– ArChiS S.P.R.L. Madame Surdiacourt Céline rue des Carmélites 67 1180 Uccle*